

Le Directeur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse

VU le décret n° 2014-997 du 2 septembre 2014 modifiant le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;

VU la proposition du directeur de l'INSA Toulouse ;

VU la désignation par le Conseil d'Administration siégeant en formation restreinte, dans sa séance du 5 mars 2024, des membres de chaque comité de sélection et de leur président-e et vice-président-e

DECIDE

ARTICLE 1 - Il est institué à l'I.N.S.A. Toulouse un comité de sélection pour l'emploi :

PR 0081-4132 (60^{ème} section)
(Profil : *computational structural mechanics*)

ARTICLE 2 - Ce comité de sélection comprenant 11 membres est composé comme suit :

Collège des professeurs et personnels assimilés

MEMBRES I.N.S.A.	Section	MEMBRES EXTERIEURS	Section ou discipline	ETABLISSEMENT
Mme DE ARAUJO Anna Carla, PR	60	Mme ABISSET Emmanuelle, PR	60	ENSAM
M. CASTANIE Bruno, PR	60	M. FLORENTIN Eric, PR	60	INSA Val de Loire
M. PAREDES Manuel, PR	60	M. LE RICHE Rodolphe, DR	26	Ecoles des Mines Saint-Etienne
M. PASSIEUX Jean-Charles, PR	60	M. LOUF François, PR	60	ENS Paris Saclay
		Mme TOUSSAINT Evelyne, PR	60	Université Clermont-Auvergne
		M. WATTRISSE Bertrand, PR	60	Université Montpellier
		M. FERRERO Jean-François PR	60	Université Toulouse 3 Paul Sabatier

ARTICLE 3 – Monsieur Bruno CASTANIE, membre du présent comité de sélection, exercera les fonctions de président.

Monsieur Manuel PAREDES, membre du présent comité de sélection, exercera les fonctions de vice-président.

ARTICLE 4 - La présente décision prend effet dès le 5 mars 2024 pour les recrutements d'enseignants-chercheurs à effectuer au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Fait à Toulouse, le 20 mars 2024

Le Directeur,

Bertrand RAQUET

